

REGUISHEIM



Étude sur l'éclairage public

Janvier 2022

Votre avis nous intéresse

Madame, Monsieur,

Je souhaite initier une réflexion au sujet de l'éclairage public.

La lumière fut considérée comme l'une des avancées majeures de notre société. Il est maintenant temps d'avoir un nouvel éclairage sur nos réels besoins et d'avoir conscience des incidences de nos usages.

Chasser les lux n'est plus un luxe !

Vous toutes et tous pouvez me faire part de vos idées et observations.

Plus concrètement, je souhaite interrompre l'éclairage public de 23h30 à 5h30. *(Cette plage horaire représente près de la moitié de la consommation et moins de 5% de la circulation quotidienne)* Bien que ce projet engendre une économie de plus de 10 000 € par an, et sans doute bien plus suite aux augmentations du coût des énergies, l'objectif est aussi écologique.

En effet, l'éclairage public a un impact réel sur la biodiversité et notamment sur les insectes pollinisateurs nocturnes.

Mais vous êtes également nombreux à nous contacter pour nous signaler que l'éclairage public, souvent proche des habitations, vient à éclairer jusque dans vos chambres. Ainsi, à votre écoute, à l'écoute de la Nature, ce projet me tient à cœur. Certes, mon objectif peut aussi légitimement éveiller certaines craintes et appréhensions.

Toutefois, les statistiques de la Gendarmerie confirment qu'il n'y a pas plus d'incivilités, pas plus de cambriolages suite à une réduction de la période de fonctionnement de l'éclairage public. Du surcroît, l'extinction de l'éclairage public engendre plus de vigilance des riverains.

Par ailleurs, cette situation induit également une diminution des vitesses de circulation sur nos axes routiers. Une allure réduite accroît ainsi la sécurité et diminue considérablement les nuisances sonores et les émissions carbone.

Et la nuit réapparut ...

Les communes voisines de Meyenheim, Niederentzen et Raedersheim ont été précurseurs en la matière. Je souhaite faire entrer notre commune dans cette même nouvelle ère et compte sur votre soutien en cette démarche vertueuse.

Votre avis compte et pourra être remis en mairie sur papier libre ou par courriel à info@reguisheim.alsace jusqu'au 28 février 2022.

Avant pérennisation d'une décision en Conseil Municipal, je vous informe que la commune procédera à des tests temporaires.

Le Maire,
Frank PAULUS

